



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-cinquième session

2-5 mars 2004

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Statistiques économiques : Programme  
de comparaison internationale**

### **Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale**

#### **Note du Secrétaire général**

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-quatrième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport établi par le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale. La Commission est invitée à étudier les activités en cours et à faire des observations sur les futurs plans.

---

\* E/CN.3/2004/1.

\*\* Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément No 4 (E/2003/24)*, par. 1.



## Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

### Table des matières

|   | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Introduction .....   | 1–4                | 3           |
| II. Situation organisationnelle et financière sur les plans régional et mondial .....   | 5–10               | 3           |
| A. Conseil d’administration du Programme de comparaison internationale .....  | 5                  | 3           |
| B. Organismes de coordination mondiale et régionale .....   | 6–8                | 4           |
| C. Organisation de coopération et de développement économiques et Office statistique des Communautés européennes .....                            | 9                  | 4           |
| D. Situation financière .....   | 10                 | 4           |
| III. Recherche-développement .....  | 11–25              | 5           |
| A. Groupe consultatif technique du Programme de comparaison internationale .....  | 13                 | 5           |
| B. Description de produit structurée .....  | 14–17              | 6           |
| C. Guide du Programme de comparaison internationale .....   | 18–19              | 7           |
| D. Logiciel de collecte et de traitement des données pour l’indice des prix à la consommation et le Programme de comparaison internationale ..... | 20–22              | 7           |
| E. Pouvoir d’achat des ménages pauvres .....  | 23–24              | 8           |
| F. Site Web du Programme de comparaison internationale .....  | 25                 | 8           |
| IV. Programmes régionaux .....  | 26–42              | 8           |
| A. Afrique .....  | 26–30              | 8           |
| B. Asie et Pacifique .....  | 31–33              | 9           |
| C. Communauté d’États indépendants .....  | 34                 | 10          |
| D. Asie occidentale .....   | 35–37              | 10          |
| E. Amérique latine et Caraïbes .....  | 38–42              | 10          |
| <br>Annexes   |                    |             |
| I. Membres du Conseil d’administration du Programme de comparaison internationale .....   |                    | 12          |
| II. Coordonnateurs régionaux du Programme de comparaison internationale .....   |                    | 13          |

## **I. Introduction**

1. À sa trente-troisième session, la Commission de statistique des Nations Unies a examiné et adopté un nouveau cadre stratégique pour le Programme de comparaison internationale (PCI), y compris une structure de pilotage international et un vaste plan de mise en oeuvre, élaboré par la Banque mondiale. La Commission a pris acte des contributions financières et en nature qui s'étaient déjà concrétisées grâce à une formule de répartition des coûts établie par les organismes de tutelle du Programme, et a appuyé le lancement du nouveau cycle du millénaire du PCI pour la période 2002-2005.

2. Un consortium rassemblant des organismes nationaux, régionaux et internationaux a donc été créé, et un conseil d'administration établi. Le Conseil d'administration du PCI, l'équivalent du conseil d'administration d'une société, est chargé d'assurer le succès du nouveau cycle du millénaire du Programme. Un secrétariat international (Bureau mondial du PCI) a été mis en place et chargé de la gestion et de la coordination quotidiennes du Programme mondial.

3. Des organismes d'exécution régionaux ont été créés pour appliquer et surveiller le Programme dans leurs régions respectives. Des coordonnateurs nationaux ont été nommés dans la majorité des pays participants et des travaux préparatoires sont en cours pour le lancement d'enquêtes nationales en 2004. Au total, 120 pays ont déclaré vouloir participer au Programme, en sus des 42 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne qui prennent part aux comparaisons effectuées par l'OCDE/Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT). Des progrès considérables ont été réalisés en vue de mobiliser les ressources voulues. Plus de 80 % du montant total estimé de 38 millions de dollars des États-Unis ont déjà été mobilisés en espèces et en nature. Un effort concerté est actuellement mené pour recueillir le reste de la somme avec l'aide du Conseil d'administration. Dans l'intervalle, des plans de remplacement visant à réduire les coûts sont étudiés par le Bureau mondial et seront présentés à la prochaine réunion du Conseil d'administration, qui se tiendra les 10 et 11 février 2004 à Genève. Le rapport du Conseil sera soumis à la Commission sous forme de document de séance.

4. Le présent rapport décrit l'état d'avancement des activités mondiales et régionales du Programme depuis la dernière réunion de la Commission, tenue en mars 2003, et invite la Commission à examiner les progrès accomplis jusqu'ici.

## **II. Situation organisationnelle et financière sur les plans régional et mondial**

### **A. Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale**

5. Une structure de pilotage a été mise au point sous forme de programme fondé sur le partenariat. Un consortium rassemblant des établissements nationaux, régionaux et internationaux, placé sous les auspices d'un conseil d'administration mondial, coordonne le programme mondial. Le Conseil est chargé de définir les domaines d'action prioritaires, de fixer des objectifs à court et à long terme et de superviser la mise en oeuvre réussie du Programme. Il est composé de diverses

principales parties prenantes tels que d'éminents statisticiens nationaux, des directeurs expérimentés et des représentants d'organismes régionaux et internationaux. Le Directeur du bureau australien de statistique, Dennis Trewin, préside le Conseil, qui se réunit deux fois par an. Toutefois, d'autres discussions sont menées par l'intermédiaire de la visioconférence et du courrier électronique.

## **B. Organismes de coordination mondiale et régionale**

6. Un secrétariat international de l'ICP (Bureau mondial) a été créé pour s'occuper de la gestion quotidienne du Programme. Sur le plan régional, des organismes de coordination ont été désignés et chargés de coordonner et gérer les activités régionales dans leurs zones respectives. Ils ont par la suite établi des bureaux régionaux de l'ICP dirigés par des coordonnateurs régionaux.

7. Les organismes régionaux désignés sont la Banque asiatique de développement (BASD) pour la région de l'Asie et du Pacifique (assistance technique du Bureau australien de statistique); la Banque africaine de développement (BAfD) pour l'Afrique; la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Statistique Canada pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes; la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) pour l'Asie occidentale; et le Secrétariat des statistiques pour la Communauté d'États indépendants (CEI) et le Comité d'État de la Fédération de Russie pour les statistiques (Goscomstat) pour la région de la CEI. Des conseils consultatifs régionaux ont été créés et ont joué un rôle actif dans les activités de collecte de fonds et l'appui apporté aux organismes régionaux lors de la phase préparatoire du Programme.

8. Des coordonnateurs nationaux ont été nommés pour plus de 100 des pays participants et des travaux préparatoires sont en cours pour le lancement d'enquêtes nationales en 2004.

## **C. Organisation de coopération et de développement économiques et Office statistique des Communautés européennes**

9. L'OCDE et EUROSTAT sont représentés dans le Conseil d'administration du PCI. Le Programme mondial est dirigé en étroite collaboration avec les directeurs des programmes de l'OCDE et d'EUROSTAT. Ces programmes sont toutefois dirigés indépendamment de la structure de gestion officielle du PCI mondial et ne se conformeront pas nécessairement aux décisions du Conseil d'administration. Dix-sept pays de référence, dont trois membres de l'OCDE, ont été choisis pour faciliter la confrontation régionale des résultats et l'établissement d'estimations des parités des pouvoirs d'achat qui soient cohérentes sur le plan mondial.

## **D. Situation financière**

10. Bien que des progrès sensibles aient été réalisés en ce qui concerne la mobilisation des ressources, les efforts de collecte de fonds n'ont, en général, pas répondu aux attentes. Aujourd'hui, le Programme présente un déséquilibre de 6,8 millions de dollars. Un effort concerté est actuellement déployé pour pallier ce

déséquilibre, avec l'aide du Conseil d'administration. Cet effort a permis d'obtenir un don de 3 millions de dollars canadiens de la part de l'Agence canadienne de développement international pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui a ramené le déséquilibre global de 8,7 à 6,8 millions de dollars des États-Unis. Dans l'ensemble, le Bureau mondial estime que le Programme bénéficie d'un appui suffisant pour pouvoir procéder sur la base d'un calendrier légèrement retouché, pendant que diverses solutions sont étudiées pour se procurer le reste des fonds.

### **III. Recherche-développement**

11. Pour améliorer la qualité et l'utilité des données du PCI, il est essentiel de mener des recherches ciblées sur la collecte des données sur les prix, la mesure des coefficients de pondération des dépenses, les parités des pouvoirs d'achat consolidés et les méthodes de confrontation régionale. Aussi la priorité a-t-elle été accordée à deux domaines importants. Premièrement, il importe de régler d'urgence un ensemble de problèmes essentiels concernant les méthodes à utiliser pour dresser la liste des spécifications, recueillir les données sur les prix, calculer les coefficients de pondération des dépenses, et déterminer les prix de services se prêtant aux comparaisons, tels que les services médicaux et les projets de construction. Le second domaine d'action prioritaire est la confrontation des parités des prix régionales pour établir des parités des prix internationales et améliorer la qualité et l'utilité des estimations des parités des pouvoirs d'achat aux fins de l'évaluation de la pauvreté et des travaux de surveillance.

12. Plusieurs ateliers rassemblant des experts et des coordonnateurs régionaux ont eu lieu. Le premier, qui s'est déroulé au Luxembourg du 24 au 28 mars 2003, a réuni des représentants de toutes les régions à l'exception de l'Amérique latine. Les deuxième et troisième réunions, qui ont eu lieu à Washington, ont été suivies d'une autre réunion organisée par la Banque africaine de développement à Tunis en novembre 2003. Ces ateliers ont abordé les questions suivantes : établissement de la liste des produits à inclure dans les enquêtes sur les prix, les besoins liés aux dépenses inscrites dans la comptabilité nationale à l'échelon des rubriques de base, les méthodes de confrontation régionale de remplacement, et le calendrier et le plan de travail détaillés concernant les activités régionales et mondiales à mener jusqu'au début des enquêtes en juillet 2004.

#### **A. Groupe consultatif technique du Programme de comparaison internationale**

13. Le Groupe consultatif technique du PCI a tenu sa première réunion du 19 au 21 mai 2003 à Washington afin d'aborder diverses questions techniques pressantes. Lors de cette réunion, il a formulé des recommandations concrètes qui ont servi à établir le guide du PCI et à orienter fermement la mise en oeuvre du Programme. Le Groupe consultatif technique prévoit de se réunir à nouveau pendant le premier trimestre de 2004. Cette réunion aura pour objet d'examiner la teneur générale des projets de chapitre du guide du Programme et les questions de fond en suspens, et d'approuver les chapitres précédemment examinés et achevés par la suite. Le Groupe essaie par ailleurs de trouver un moyen moins coûteux et plus facile à

appliquer, mais fiable, pour confronter les régions. Alan Heston a été nommé nouveau Président du Groupe consultatif technique.

## **B. Description de produit structurée**

14. La qualité des précédentes enquêtes sur les prix effectuées par le PCI a pâti de l'inadéquation des données sur les descriptions de produits, soit parce qu'elles permettaient de comparer les prix d'articles dissemblables de différents pays, soit parce qu'elles limitaient les comparaisons bilatérales d'articles identiques qui n'étaient pas caractéristiques d'un pays ou des deux à la fois. Le prochain exercice du PCI utilisera une approche structurée plus systématique des descriptions de produits, fondée sur celle qui est utilisée par certains bureaux nationaux de statistique pour l'indice des prix à la consommation.

15. La nouvelle approche, appelée description de produits structurée, s'appuie sur un ensemble de caractéristiques déterminant le prix pour chacune des quelque 800 classes élémentaires de produits que compte le PCI pour les dépenses liées à la consommation des ménages. Ces classes élémentaires sont définies par une version plus détaillée de la Classification internationale de la consommation individuelle par objet. La description de produit structurée correspondant à chacune des quelque 800 classes élémentaires compte 5 à 20 variables, voire davantage, la valeur de chaque variable définissant le niveau d'un aspect de la qualité de cette classe. Certaines de ces variables sont continues, mais la plupart sont quantiles et comprennent plusieurs niveaux ou variétés pour chaque aspect de la qualité.

16. La base de données créée à partir de ces descriptions structurées et des prix correspondants permettra d'établir une corrélation plus précise entre les articles de différents pays et, dans certains cas, d'utiliser des modèles statistiques pour effectuer des comparaisons lorsqu'un produit ne se prête pas à une corrélation exacte. Cela améliorera la qualité des comparaisons de prix entre pays, qu'il s'agisse de comparer des produits comparables ou de fonder les comparaisons sur un éventail de produits plus caractéristique pour chaque pays.

17. D'après le calendrier actuel, la collecte de données commencera le 1er avril 2004. Bien que des progrès sensibles aient été réalisés dans la plupart des régions en vue de la collecte des données sur les prix des produits élémentaires, des vêtements et des articles chaussants, plusieurs régions ne seront pas prêtes le 1er avril 2004. Par exemple, l'Asie aura établi une liste de produits d'ici à avril 2004, mais la région doit encore recueillir davantage de fonds pour pouvoir recueillir les données nécessaires. L'Afrique dispose des fonds requis, mais essaie de mettre au point des mécanismes qui permettent d'accélérer le versement des fonds en question aux pays. Cela retardera la collecte des données sur les prix dans la région, même si les listes de produits seront prêtes en avril 2004. Dans l'ensemble, le calendrier a été révisé pour tenir compte de la situation actuelle dans les régions, et le début des travaux a été reporté au 1er juillet 2004, voire au 1er octobre 2004 pour certains pays. La nouvelle date prévue pour le début des travaux sera examinée plus avant lors de la réunion du Conseil d'administration prévue pour février 2004.

### **C. Guide du Programme de comparaison internationale**

18. Le guide fixe un ensemble de principes et de procédures concrètes et offre un texte de référence et un manuel pratique détaillé pour le PCI.

19. Le plan général, la teneur et l'organisation des chapitres du manuel ont été examinés par le Groupe consultatif technique. Priorité a été donnée à la rédaction des chapitres nécessaires à l'organisation des premiers ateliers de formation régionaux. Les premières versions des cinq premiers chapitres, couvrant l'introduction, la structure de pilotage, la compilation des coefficients de pondération, les notions de prix et l'élaboration des descriptions de produit structurées sont achevées et on peut les consulter sur le site Web du PCI à l'adresse suivante : <<http://www.worldbank.org/data/icp/index.htm>>. Les chapitres traitant du relevé des prix pour les biens de consommation et les services et des procédures de révision des données sont en cours de finalisation et de traduction. La première version des chapitres traitant des dépenses publiques, de la formation de capital et des méthodes de confrontation régionale est également achevée.

### **D. Logiciel de collecte et de traitement des données pour l'indice des prix à la consommation et le Programme de comparaison internationale**

20. Dans le rapport sur l'évaluation du programme de comparaison internationale présenté à la Commission de statistique en 1999 (E/CN.3/1999/8), des problèmes cruciaux relatifs à la génération de données ont été relevés et expliquent les difficultés rencontrées au cours de cycles précédents du Programme. Le logiciel de collecte et de traitement des données a pour objectif principal d'améliorer la qualité des données en créant un mécanisme de collecte et de traitement aux plans national et international. Il vise donc à renforcer les domaines clefs de l'établissement de données, notamment en a) appuyant les efforts nationaux de relevé des prix; b) normalisant les méthodes de relevé des prix et de comblement des écarts à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre; c) autorisant la validation des données au moyen d'une procédure systématique tandis que les données sur les prix sont traitées à différents niveaux dans les bureaux régionaux et internationaux; d) garantissant la cohérence dans la collecte des données dans le temps et dans l'espace; et e) facilitant l'archivage, l'analyse et la diffusion des données.

21. Le logiciel est un système intégré composé de deux modules distincts : le module de relevé des prix (Price Collection Module, PCM) et le module d'administration et d'analyse (Administration and Analysis Module, AAM). La distinction entre les deux modules facilite le déploiement du système sur le terrain, où seul le relevé des prix est effectué, réservant le module AAM – plus complexe – aux centres de gestion des données du pays.

22. La version bêta du système a été déployée et testée dans 12 pays. Les observations et recommandations faites pour améliorer et simplifier le système ont été intégrées à la version finale du module PCM, qui devrait être prête d'ici à la fin février 2004; le module AAM sera quant à lui disponible d'ici fin mars 2004. Les deux modules seront traduits en six langues. Des programmes de formation sont prévus en février pour l'Afrique, l'Asie et l'Asie occidentale, et en mars pour la Communauté d'États indépendants, l'Amérique latine et les Caraïbes.

## **E. Pouvoir d'achat des ménages pauvres**

23. Un des principaux objectifs de ce cycle du Programme consiste à calculer les parités des pouvoirs d'achat des ménages pauvres afin d'appuyer les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. On estime que le PCI permettra, dans une large mesure, de faire des estimations plus précises concernant les personnes vivant dans la pauvreté, et on effectue à cet effet des études prometteuses qui ont pour objet d'intégrer les parités des pouvoirs d'achat des ménages pauvres aux travaux menés dans le cadre du PCI. Le professeur Angus Deaton (Université de Princeton) dirige les travaux en étroite collaboration avec d'autres chercheurs éminents, notamment les professeurs Alan Heston (Université de Pennsylvanie), Erwin Diewert (Université de Colombie britannique), Prasada Rao (Université du Queensland) et Dipankor Coondoo (Institut indien de statistique).

24. Deux études pilotes effectuées en Asie et en Afrique laissent entendre qu'il est possible d'établir les parités des pouvoirs d'achat des ménages pauvres à l'aide de données provenant d'études sur les dépenses des ménages. Les conclusions de ces deux études sont importantes car elles fournissent une base pour l'analyse de la pauvreté dans les pays et entre les pays.

## **F. Site Web du PCI**

25. Le site Web du PCI, principale source d'information concernant l'état d'avancement actuel du projet, a été reconfiguré et mis à jour récemment afin d'améliorer la communication entre le Bureau mondial du Programme, les partenaires et les parties prenantes ainsi que la diffusion des nouvelles concernant le Programme. Entre autres choses, il donne des informations détaillées sur le PCI et les comparaisons de parités des pouvoirs d'achat, le cycle mondial 2003-2005 du Programme, ainsi que sur la couverture, le pilotage, le guide du Programme de comparaison internationale et le logiciel de collecte et de traitement des données, etc. Il contient également des liens utiles vers les partenaires du PCI et les bureaux régionaux.

# **IV. Programmes régionaux**

## **A. Afrique**

26. En Afrique, le programme progresse bien. La Banque africaine de développement, institution chef de file, a mis en place un service dynamique dédié au PCI et composé d'un coordonnateur régional, de cinq experts de haut niveau, de cinq assistants de recherche et d'un fonctionnaire chargé de l'appui administratif. Un plan de travail intégré a été élaboré dans le but immédiat de collecter des données et de renforcer à plus long terme les capacités en matière de statistiques. Quarante neuf pays ont fait connaître leur intention de participer à ce projet. Ils ont désigné des coordonnateurs nationaux et élaboré des plans d'application nationaux.

27. La première réunion régionale s'est tenue à Addis-Abeba du 19 au 23 mai 2003. Elle avait pour principal objectif de servir de forum aux directeurs des offices nationaux de statistique et aux responsables de la comptabilité nationale et des

indices des prix à la consommation, afin de débattre et de convenir d'un plan d'application du PCI en Afrique. Plus de 180 participants, représentant des pays et diverses organisations internationales, régionales et sous-régionales, ont assisté à la séance inaugurale.

28. Des études statistiques ont été effectuées dans plus de 44 pays afin de déterminer le degré de participation au PCI – au niveau du produit intérieur brut (PIB) ou de la consommation – et d'évaluer les besoins d'assistance technique et financière. Un rapport détaillé est en cours de rédaction et servira à élaborer des stratégies nationales dans le cadre général du PCI en Afrique.

29. Le Conseil d'administration du PCI en Afrique a tenu sa première réunion à Addis-Abeba le 24 juillet 2003. Les principaux objectifs étaient les suivants : a) débattre du rapport sur l'état d'avancement des activités menées depuis la création du Conseil d'administration en décembre 2002; b) examiner les plans d'action élaborés par la Banque africaine de développement; c) examiner les résolutions adoptées lors de la première réunion régionale du PCI en Afrique; d) commenter les premiers résultats de l'évaluation des capacités statistiques effectuée dans 40 pays, dans le but de recenser les domaines prioritaires et de fixer des objectifs à court et à long terme; e) convenir d'une stratégie commune de promotion des programmes nationaux de statistique; et f) envisager d'autres moyens pour coordonner les divers programmes sous-régionaux de statistique en ce qui concerne les prix et la comptabilité nationale.

30. Une réunion régionale des coordonnateurs nationaux a été organisée en Afrique du Sud du 2 au 19 décembre 2003 pour débattre des questions financières et des achats, examiner le premier ensemble de descriptions de produit structurées couvrant la nourriture, les vêtements et les articles chaussants, et débattre et convenir d'un plan d'action pour la compilation des coefficients de pondération des dépenses. Il est prévu d'organiser, à la fin de mars 2004, un atelier de formation régional de deux semaines consacré à la collecte des données relatives aux prix et à la compilation de la comptabilité nationale.

## **B. Asie et Pacifique**

31. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le Programme est coordonné par la Banque asiatique de développement, en étroite collaboration avec le Bureau australien de statistique et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Un comité consultatif régional composé de représentants des institutions régionales et d'éminents responsables des offices nationaux de statistique a été créé et s'occupe activement de collecter des fonds. Le Comité consultatif s'est réuni en juin 2003 pour analyser l'application d'un plan élaboré conjointement par la Banque asiatique de développement et le Bureau australien de statistique.

32. La première réunion régionale s'est tenue les 19 et 20 juin 2003 en présence des directeurs des offices nationaux de statistique pour débattre des besoins en matière de données et de ressources du PCI pour la région de l'Asie et du Pacifique. Le programme régional couvrira 23 pays divisés en deux groupes : ceux mesurant les parités des pouvoirs d'achat pour l'ensemble du PIB et ceux couvrant le volet consommation du PIB.

33. La région de l'Asie et du Pacifique connaît de sérieuses difficultés en raison du déséquilibre budgétaire, qui s'élève à 3,2 millions de dollars. La Banque asiatique de développement travaille en étroite collaboration avec le Bureau mondial et les organismes régionaux pour pallier le manque de ressources. Le Comité consultatif régional se réunira en décembre pour aborder le problème et examiner d'autres plans d'application. Le plan de travail actuel consiste à lancer des études sur les biens de consommation en juillet et, en même temps, à accélérer l'effort de collecte de fonds afin de réunir des ressources supplémentaires pour étudier les autres composants du PIB, notamment les dépenses publiques et la formation de capital.

### **C. Communauté d'États indépendants**

34. La région de la CEI dispose d'un plan d'action et commencera bientôt à mettre à jour la liste de produits utilisée pour la comparaison effectuée en 2000. La région possède une expérience non négligeable en ce qui concerne le PCI. La comparaison effectuée en 2000 était le fruit d'une collaboration entre Goskomstat et le Comité statistique de la CEI. La région bénéficie du soutien financier du Bureau mondial.

### **D. Asie occidentale**

35. Des progrès considérables ont été accomplis en Asie occidentale, notamment la création d'une équipe dynamique, composée de trois fonctionnaires à temps plein et d'un consultant principal, chargée de mettre en oeuvre le PCI. Treize pays, y compris l'Iraq, ont fait part de leur intention de participer au programme.

36. Le premier atelier régional s'est déroulé à Beyrouth du 24 au 27 juin 2003. Le deuxième devrait se dérouler du 15 au 19 décembre, également à Beyrouth. Un document de stratégie a été établi pour faciliter et appuyer la participation de l'Iraq. Lors de la prochaine réunion, il sera question du déséquilibre budgétaire auquel est confrontée la région. Même si ce déséquilibre est faible par comparaison avec celui d'autres régions, les coordonnateurs régionaux estiment qu'il faut y remédier immédiatement.

37. Un conseil d'administration régional a été créé pour suivre la mise en oeuvre du PCI en Asie occidentale et pour aider la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à mobiliser des ressources.

### **E. Amérique latine et Caraïbes**

38. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le programme est coordonné et géré conjointement par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Statistique Canada. L'Agence canadienne de développement international a avancé des fonds pour mettre en oeuvre le programme dans 10 pays d'Amérique du Sud. Une équipe de coordination régionale composée d'experts de la CEPALC et de Statistique Canada a été mise en place et elle est chargée d'administrer le programme.

39. La planification du PCI en Amérique latine s'est déroulée en juillet 2003, et des réunions ont eu lieu dans les deux sous-régions pour examiner en détail une liste

de biens et de services de consommation privée. Ces réunions ont énormément bénéficié d'une précédente initiative visant à harmoniser les PCI nationaux de l'une des sous-régions de l'Amérique latine.

40. Les objectifs des réunions étaient les suivants : a) faire connaître les descriptions de produit structurées aux institutions participantes; b) convenir d'un calendrier des visites bilatérales dans le cadre des préparatifs des réunions de fin d'année; et c) veiller à ce que les comptables nationaux des pays participants (qui ont également assisté au séminaire) accordent leurs objectifs et leurs plans de travail avec ceux de leurs homologues travaillant sur le PCI.

41. Deux autres séminaires couvrant la même région ont eu lieu en décembre 2003. Contrairement au cycle précédent, ces séminaires ont été conçus afin d'obtenir l'approbation des pays pour la sélection de tous les biens qui comprendront le groupe des aliments dans le composant de la consommation privée du PIB. En raison des efforts précédents visant à harmoniser le PCI et de la relative homogénéité des pays participants, il est probablement plus facile d'établir ici, plus qu'ailleurs, une liste d'articles acceptable pour la région associant comparabilité et représentativité. Le succès du dernier cycle de séminaires doit beaucoup à ces éléments.

42. La Commission devrait cependant noter que, au moment de la rédaction du présent rapport, les fonds collectés sont insuffisants pour couvrir les activités dans les 26 pays des régions qui ont fait savoir qu'elles souhaitaient participer au programme. En effet, la planification effectuée à ce stade ne couvre que les 10 pays d'Amérique du Sud où l'espagnol ou le portugais sont les langues principales. Un effort de collecte de fonds est cependant mené pour faire participer tous les pays intéressés au PCI.

**Annexe I****Membres du Conseil d'administration  
du Programme de comparaison internationale**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Dennis Trewin (Président) | Bureau australien de statistique                                      |
| Ifzal Ali                 | Banque asiatique de développement                                     |
| Shaida Badiee             | Banque mondiale   |
| Len Cook                  | Office britannique de statistiques nationales                         |
| Enrico Giovannini         | Organisation de coopération et de développement économiques           |
| Carlos M. Jarque          | Banque interaméricaine de développement                               |
| Henock Kifle              | Banque africaine de développement                                     |
| Ben Kiregyera             | Bureau ougandais de statistique                                       |
| Adarsh Kishore            | Ministère indien de la statistique et de l'application des programmes |
| Li Xiaochao               | Bureau national chinois de statistique                                |
| Brian Newson              | EUROSTAT  |
| Koffi Nguessan            | École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée     |
| Luis Machinea             | Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes          |
| Jacob Ryten               | Statistique Canada  |
| Vladimir L. Sokolin       | Goskomstat (Fédération de Russie)                                     |
| Mervat Tallawy            | Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale              |

## Annexe II

### Coordonnateurs régionaux du Programme de comparaison internationale

|                             |                        |  |
|-----------------------------|------------------------|--|
| Amérique latine et Caraïbes | Hubert Escaith         | Commission économique<br>pour l'Amérique latine<br>et les Caraïbes |
|                             | Herber Camelo          | Banque interaméricaine<br>de développement                         |
| CEI                         | Vasily Kuznetsov       | Goskomstat (Fédération<br>de Russie)                               |
|                             | Yuri Ivanov            | Comité statistique<br>de la CEI                                    |
| Asie occidentale            | Mohammed Al-Badrawy    | Commission économique<br>et sociale pour l'Asie<br>occidentale     |
| Asie/Pacifique              | Keith Blackburn        | Bureau australien<br>de statistique                                |
|                             | Bishnu D. Pant         | Banque asiatique<br>de développement                               |
| Afrique                     | Michel Mouyelo-Katoula | Banque africaine<br>de développement                               |
| EUROSTAT                    | Silke Stapel           |  |
| OCDE                        | David Roberts          |  |

---